

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1976

Lyon 2e - Mise en place d'une tarification forfaitaire dans le cadre de la mise à disposition d'une salle de réunion située 7 rue de Savoie - EI 02 001

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 25 AVRIL 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 Avril 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/1976 - LYON 2E - MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION FORFAITAIRE DANS LE CADRE DE LA MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DE REUNION SITUEE 7 RUE DE SAVOIE - EI 02 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un ensemble bâti situé 7 rue de Savoie à Lyon 2<sup>e</sup>, au cœur de la Presqu'île, entre la place des Jacobins et le théâtre des Célestins, au sein duquel elle vient d'aménager une salle de réunion, afin de développer l'offre à destination des associations sur le territoire lyonnais.

Il s'agit, ce faisant, de faciliter l'action administrative des associations, en complément des salles existantes dans les locaux de l'Hôtel Municipal Major Martin à Lyon 1<sup>er</sup> et du Palais de la Mutualité à Lyon 3<sup>e</sup>.

Ce local, d'une surface de 100 m<sup>2</sup>, occupe un volume en rez-de-chaussée, directement accessible depuis le hall d'entrée commun à une crèche et à un groupe scolaire.

Il vous est proposé de mettre à disposition cette salle de réunions, à titre onéreux, au profit d'associations dans le cadre d'occupations ponctuelles.

Le service des Salles Municipales et des Locaux Syndicaux (Direction Centrale de l'Immobilier) en assurera la gestion.

La grille tarifaire proposée ci-dessous tient compte du coût de gestion de la salle, comprenant la gestion administrative et technique, les fluides et l'entretien ménager des locaux, tout en étant volontairement faible, afin de permettre au plus grand nombre d'associations d'accéder à cet équipement.

Locations ponctuelles	Tarifs
Forfait ½ journée (4h30)	30,00 €
Forfait journée (9h00)	60,00 €

Il est précisé qu'à titre expérimental, cette salle sera ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30.

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1. La mise à disposition, à titre onéreux, d'un local à vocation associative situé 7 rue de Savoie à Lyon 2<sup>e</sup> est approuvée.

2. La grille tarifaire de la salle de réunion est approuvée comme suit :

Locations ponctuelles	Tarifs
Forfait ½ journée (4h30)	30,00 €
Forfait journée (9h00)	60,00 €

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY